AFFRANCH. PAR L'EDITEUR

6e. ANNEE. No. 35. MANITOBA. JEUDI, 10 FEVRIER, 1876.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU "METIS."

Le prix pour un an est de dix chelins stg. ou deux piastres et demie, cours du Canada; on devra payer cette somme de suite en souscrivant son abonnement.

Les Ateliers du Métis ont ete transportés à St. Boniface, sur l'Avenue Provencher, un peu au Nord-Est du College, dans la Bâtisse du Dr. Paré.

LE METIS

DIEU ET MON DROIT.

N. D. Gagnier. Editeur-Proprietaire.



LE "METIS."

Jeudi, 10 Fevrier, 1876.

LA SESSION.

Après dix-sept jours de session, notre Legislature a pu se disperser et nos législateurs retourner dans leurs foyers, chargés du butin de vingt-sept nouvelles lois.

Nous référons le lecteur au discours par lequel Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur a prorogé les Chambres, vendredi dernier à midi. Si la harangue d'ouverture s'etait distinguée par quelques longueurs plus ou moins discutables; en revanche on a beaucoup admiré la redaction et les idées du Discours de Prorogation. C'est un document qui passera à l'histoire.

La session a été courte mais bien remplie. La besogne était taillée d'avance, et nos représentants n'ont eu qu'à se mettre resolûment à l'œuvre.

La loi du jury qui régira dorenavant cette partie de notre organisation judiciaire, nous a paru simple dans son ensemble, facile à interpreter et offrant toutes les garanties d'un système judicieux et impartial.

Les cahiers de jures se feront une fois tous les deux ans. Tout electeur est juré. Un bureau composé du juge presidant la Cour de Comté, du sherif ou deputé sherif, du greffier et du régistrateur fera d'abord le choix des grands-jures; chaque comté en fournira une certaine proportion; après ce choix fait, ce qui restera d'electeurs formera le cahier des petits-jures. Les représentants de chaque comte pourront assister et aider même à la confection de ces cahiers de jures.

Le sherif et le protonotaire auront chacun le dépôt d'un double des cahiers de jurés des chaque comtés judiciaires de la Province. Le tirage des listes pour chaque terme se fera par le sherif en prenant les noms à tour de rôle, et donnant un egale proportion de jures à chaque comté.

Ce système assure la franchise, et empêchera les infamies commises par l'ancien sherif Armstrong qui composait ses listes de jurés suivant sa fantaisie ou les besoins politiques du moment.

Il va sans dire que des dispositions claires et precises maintiennent le jury mixte, c'est à dire six jures parlant le français pour juger dans les causes d'accusés appartenant à cette langue.

La loi qui etablit comme suffisant dans les causes civiles le verdict de neuf jures n'est pas changée.

La paie reste fixée à deux piastres par jour pour les jures de la campagne, et ne sera dorenavant que d'une piastre pour les jurés de la ville de Winnipeg.

Au lieu de trois termes criminels par année, il n'y en aura plus que deux à partir de l'année prochaine.

Telles sont les principales dispositions de la nouvelle loi des jures qu'a introduite l'Hon. M. Royal, et auxquelles nous avons donné [illegible] les traits du bill sur la pratique des [illegible] justice.

La loi d'education passée durant la session [illegible] qu'aux villes, comme Winnipeg [illegible] est changé dans l'acte general.

Cette loi, qui a ete l'œuvre collective du Bureau d'Education, a ete acceptee *in toto* par le Ministère qui l'a fait passer sans amendements. Le principe de la separation des écoles catholiques et protestantes est affirmé presqu'à chaque clause. Nous en felicitons le Gouvernement et la Chambre.

Une mesure moins importante que la [illegible], mais qui est d'une tres grande portée pour l'avenir de ce pays, est celle de l'abolition du Conseil Législatif votée à l'unanimité moins un par la Chambre basse, et par une majorité de quatre contre trois dans le Conseil même. C'était un changement dans la constitution qui nous regit, et il a fallu les graves raisons que l'on en a données pour justifier nos représentants d'avoir agi ainsi.

Le parti français a voté comme un seul homme en faveur du Bill, rejetant la responsabilité de son acte sur le Gouvernement d'Ottawa qui l'avait exigé.

On a beaucoup remarqué le mot *experiment* dont s'est servi Son Excellence dans son discours de prorogation en parlant de cette mesure. Est-ce qu'on aurait des doutes sur la constitutionalité de l'Acte? A-t-on voulu laisser entrevoir la possibilité de rétablir les deux Chambres lorsque la Province agrandira ses limites et aura une nouvelle constitution? Nous ne savons; mais ce mot *experiment* nous parait à tout hasard parfaitement placé là où il est, et nous ne pouvons que louer la sagesse politique qui doit s'en être servie avec connaissance de cause.

Tel qu'il était composé le Conseil Législatif ne pouvait et n'a presque jamais pu rendre les services qu'on devait en attendre.

Maintes fois il a constitué un véritable danger pour la minorite qu'il avait pour mission de protéger.

On a dit qu'il y avait assez d'un ennemi à combattre dans la Chambre basse, sans avoir encore à en combattre un autre dans le Conseil Législatif. Qu'on sache bien que cette opinion n'attaque que quelques conseillers, et que c'est surtout l'éducation politique, et non la plus stricte probité, qui a manqué à certains de nos Membres français de la Haute Chambre.

Le parti français a voté en pleine connaissance de cause, après beaucoup de discussions et de réunions, après beaucoup d'efforts pour en arriver à un autre résultat. Nous le felicitons de ne s'être pas divisé, ce qui eut été peut être un malheur encore plus grand que n'importe quel autre.

Nous arrêtons ici notre appréciation des Travaux de la Session de notre Legislature Locale. Nous en avons noté et analysé les plus considérables; nous continuerons cette besogne la semaine prochaine.

NOUVELLES DIVERSES.

— Aujourd'hui également s'ouvre le Parlement Canadien à Ottawa.

— On dit que L'Iroquois, actuellement en prison, a été très malade.

— L'Hon. M. Girard, senateur, est parti de vendredi matin pour Ottawa; bon voyage, bonne session et heureux retour.

— La Societe de Colonisation s'est réunie hier soir chez son president; il y a eu beaucoup de besogne de faite.

— Il y aura, nous dit-on, une première réunion de membres d'une societe de construction en voie de se former, à 7 heures chez Monchamp demain soir.

— M. Chs W. Radiger, marchand de Winnipeg, est parti de jeudi dernier pour le Canada où il se rend pour affaires commerciales. Succes et bon voyage.

— Après avoir joui d'un froid de 43 degres jeudi dernier, nous avons eu le plaisir de voir le froid baisser graduellement. Mardi, mercredi et aujourd'hui ont ete deux belles, bonnes et douces journées.

— Le terme criminel s'est ouvert ce matin à Winnipeg; Son Honneur le Juge McKeagney preside ce terme. L'Hon. M. Dubuc et M. Walker conduisent les affaires de la Couronne.

—On a fait samedi l'amputation d'une partie du pied à un malade de l'Hôpital de Winnipeg qui s'etait gelé les deux pieds en traversant le Lac Manitoba. On a dû opérer de même les deux pieds d'un autre individu lundi dernier.

— M. Jenkins agent général pour le Canada à Londres a offert sa resignation.

M. Fred Dore du Departement de l'agriculture a été nommé pour remplacer M. Jenkins à Londres en attendant qu'il soit fait d'autres arrangements.

Le parlement d'Ontario vient de refuser pour la seconde fois d'incorporer la loge occendent de des orangistes.

La motion pour reconsiderer le rapport du bills privés sur l'incorporation de cette loge a ete perdue par 23 contre 47.

— Nous avons appris avec regret le malheur qui vient de frapper M. Taillon Député de Montreal Est, par la mort de son épouse. M. Taillon n'etait marié que depuis quelques mois. Nous lui offrons nos sincères sentiments de condoléances.

— Nous avons la douleur d'annoncer la mort, arrivée le 20 de Janvier à 8½ h. du Rév. Messire Hercule Beaudry, Père curé de St. Remi après une maladie très douloureuse.

— M. Langevin a eté élu pour la chambre Federale, dans le comte de Charlevoix; la majorite est de 214 voix.

— Le Rév. P. Allard est parti de ce matin pour la mission du Fort Alexandre où doit s'ouvrir une école française catholique pour les enfants metis et sauvages de cette lointaine localite.

Le Département des Sauvages accorde une subvention à cette école. Nos meilleurs souhaits au zele missionnaire.

— L'Hon. M. Inkster, ex-président du Conseil Executif et membre du Conseil Législatif de cette Province, vient de resigner son portefeuille et, d'accepter la charge de sherif. M. Colin Inkster est né dans la Province, et jouit d'une réputation méritée d'honnêtete, de droiture, d'intelligence et de moderation.

— Lundi dernier a eu lieu la reunion annuelle de tous les contribuables de la Province dans leurs arrondissements scolaires respectifs. A St. Boniface MM. R. Marion, G. Roy et A. A. C. Larivière ont été elus commissaires. La somme votee a ete de $600. L'assemblée etait presidée par l'Hon. M. Royal: M. L. Schmidt agissant comme Secretaire.

— Le diner ministériel s'est donné jeudi dernier chez Monchamp. Près de 40 invités ont fait honneur à l'excellente cuisine et aux bons vins de notre estimable compatriote. Il y a eu peu de discours; en cela les convives ont fait preuve de bon goût. Assistaient à ce grand diner officiel les principaux citoyens de Winnipeg et tous les chefs d'administration des affaires federales à Winnipeg.

— L'affaire de violation de domicile et de vol de livre de poll qui s'est passée lors des dernières elections municipales, et dans laquelle MM. Cornish, ex-maire, Thibaudeau, Cameron et Elliot ont joué un rôle peu enviable, s'est dénouée en partie en Cour de Police mardi dernier devant Son Honneur le juge Betournay. Cornish et Thibaudeau ont demandé et obtenu de plaider coupables d'assaut, et ont été condamnés à payer l'un $50 et l'autre $20 d'amende et les frais.

— Une dépêche relative aux remaniements ministeriels, reçue le 26 Janvier de Quebec annonce que le Cabinet local est reconstruit comme suit:

Hon. de Boucherville, Travaux Publics.
Hon Garneau, Terres de la Couronne.
" Church, Trésor.
" Angers, Procureur General.
" Chapleau, Secretaire provincial.
" Baker, Solliciteur General.
" Ross, Président du Conseil.

L'Hon. Malhiot sera Président de la commission du chemin du chemin de fer du Nord et des Piles.

L'Hon. Ouimet est nommé Surintendant de l'Instruction publique.

— La semaine dernière les Hons. MM Royal et Norquay, membres du gouvernement et MM Cowan, M.P.P. et Bell, du *Free Press*, ont fait visite à l'Hôpital General de St. Boniface. Ces messieurs ont fait les plus grands eloges de l'Orphelinat, du Dispensaire et des salles où les bonnes sœurs soignent leurs malades, leurs infirmes et leurs aliénés. L'Hon. M. Girard s'est joint plus tard aux visiteurs.

Esperons que le gouvernement qui a augmenté l'octroi annuel de $250 trouvera les moyens de doubler encore cette augmentation.

De fait, le gouvernement federal devrait subventionner de quelques milliers de piastres nos deux hôpitaux naissants de St. Boniface et de Winnipeg.

Societe de Colonisation de Manitoba.

A une réunion generale des membres de la Societe de Colonisation de Manitoba, tenue le 17 Janvier dernier.

Les messieurs dont les noms suivent furent unanimement élus officiers pour l'année courante:

George Roy, President,
Elie Tassé, Premier Vice-President,
N. D. Gagnier, Second Vice-President,
A. A. C. LaRiviere, Sec.-Correspondant,
A. Gauthier, Assist.-Sec.-Correspondant,
A. Gauvin, Secretaire-Archiviste,
G. C. S. Royal, Assistant Sec.-Archiviste,
Felix Trudel, Tresorier,
P. Garnot, Collecteur-Tresorier,

VISITEURS.

G. Desautels, C. Marcaux et P. Coderre,

DIRECTEURS.

Les Hons. MM. Girard, Royal et Dubuc, MM. G. W. Radiger, A. H. Bertrand, O. Monchamp, P. Prince et J. E. Tétu.

Après avoir voté des remerciments aux officiers sortant de charge, l'assemblée s'ajourne.

A. GAUVIN,
Sec. Archiviste.

EMIGRATION A MANITOBA.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION DE MANITOBA.

La Société de Colonisation de Manitoba, a ete fondée dans un but tout patriotique, ce but est d'aider l'emigrant avant son arrivée ici en lui donnant tous les renseignements qu'il [illegible], de plus de l'aider à son arrivée ici, de ses conseils, de l'influence de ses membres, pour faciliter son etablissement.

Nous comprenons qu'une des [illegible] qui decouragent [illegible] l'emigrant à son arrivée dans un pays etranger, c'est le manque de renseignements [illegible] qui l'attend. [illegible] assez souvent [illegible] des familles [illegible] la recevant le pays lorsqu'un peu d'aide, de l'encouragement et des conseils, les auraient fait se fixer dans des endroits [illegible] ne manquaient pas d'avantages [illegible] pour le colon. En arrivant [illegible] oublie vite les desavantages qui l'ont fait emigrer pour ne donner son attention qu'aux désavantages qu'il peut rencontrer dans un nouveau pays. S'il n'a pas quelqu'un pour l'encourager, il part vite, quelquefois à peine a-t-il laissé le pays qu'il le regrette. La Société de Colonisation s'est mise à l'œuvre et en maintes et maintes occasions ceux qui venaient visiter ce pays dans un but d'etablissement n'ont eu qu'à se louer de l'accueil qu'elle leur a fait.

Conformément à son but elle a donné à ceux qui voulaient emigrer ici tous les renseignements desirables, elle a tâché de faire connaître le pays par ses lettres et par l'envoi de pamphlets qui donnaient les avantages que pouvait trouver ici l'emigrant. Ces pamphlets ont ete expédiés dans tous les endroits des Etats Unis où nous avons cru qu'ils pourraient avancer notre cause.

De plus elle s'est assuré par des pétitions auprès du Gouvernement Federal à Ottawa, cinq townships dont quatre sont situé sur la frontière et à proximité du chemin de fer projeté de Pembina. Tous sont dans le Comté de Provencher et près d'une colonie florissante.

Par nos pétitions au ministre d'Agriculture et d'Emigration, l'Honorable Mons. Letellier de St. Just, nous avons pu obtenir du Conseil Privé à Ottawa une réduction de frais de transport, et nous ne doutons pas que, si une émigration considérable s'organisait aux Etats-Unis, nous pourrions obtenir de plus amples avantages.

Voilà ce que la Société a pu faire par le passé, elle a travaillé avec patriotisme, en payant de son temps et de son argent et dans l'avenir elle est bien décidée à redoubler ses efforts pour aider ceux qui auraient l'intention de venir tenter leurs chances de succès au milieu de nous.

Comme par le passé elle continuera à donner à ceux qui veulent émigrer ici tous les renseignements désirables. Ceux qui voudront obtenir ces renseignements pourront s'adresser soit au President de la Société de Colonisation ou au Secrétaire Correspondant.

Nous disions plus haut que nous étions décidés à faire tous nos efforts pour bien renseigner ceux qui veulent s'établir ici. De tous côtés nous recevons des nouvelles qu'une émigration très considérable s'organise aux Etats Unis, il nous faudra par conséquent redoubler nos efforts. Le fleau qui a dévasté nos moissons est disparu et nous avons lieu de l'espérer pour longtemps, sinon pour toujours; cet obstacle à l'agriculture disparu, ce pays présente au cultivateur des avantages tels qu'on en peut en trouver nul part ailleurs.

Maintenant on nous demande souvent quelle classe d'émigrants a ici le plus de chance de réussir?

Le sol de Manitoba est composé de prairies d'une grande fertilité. Le foin qui s'accumule à sa surface depuis des siècles forme une couche de terre arable inepuisable et les promesses d'avenir que présente au cultivateur cette partie du Canada ne pourront manquer de faire oublier bien vite les quelques privations et les labeurs de chaque jour.

Les terres ne demandent ici que peu de travail pour rendre en abondance le prix du labeur. Dans la plupart des localités les terrains s'egoutent seuls. Le foin de prairie qui pousse en abondance dans cette region fournit un aliment nutritif pour l'élevage des animaux, et ce pays est appelé sans aucun doute à être le meilleur qui soit au monde pour cette industrie. Maintenant le cultivateur peut en faire de ce foin autant qu'il veut, sans aller bien loin, et sans avoir rien à payer que les frais de recolte. Les chevaux s'en nourrissent tout l'hiver, et il n'est pas rare d'en voir de sept, huit, neuf et dix ans et au delà qui ont toujours hiverné dehors *au large*, et qui le printemps reviennent en bon ordre. On comprendra cela d'autant plus facilement que bien qu'il fasse froid, il ne tombe que très peu de neige, qu'elle tombe plus souvent tard et qu'ici nous ne sommes pas exposés à ces temps humides qui regnent dans la Province de Quebec.

Comme dans un pamphlet contenant la relation d'un voyage à *Manitoba*, il y est publiée, un "Acte concernant les terres", et que ces pamphlets on ete expediés en grand nombre, il serait inutile de mentionner ici à quelles conditions on peut avoir des terrains publics qu'il nous suffise de dire que cet Acte des terres est très libéral pour le colon.

A part des terres publiques, le colon qui aurait quelques épargnes pourrait facilement s'en procurer et à très bon marché, sur la Rivière Rouge et près de la ville de Winnipeg, qui est aujourd'hui un centre de population d'audessus de cinq milles habitants et de St. Boniface, separé de Winnipeg par la Rivière Rouge et dont presque

L'IMPRIMERIE PÂLE

to ite la population est Cana dienne Fran çaise.

Quand l'agriculture est florissante le commerce et tous les insdustries s'en ressentent car l'industrie vit de l'agriculture les nombreux produits de celle-ci alimentent toutes les branches de celle-là et de leur équilibre resultera la richesse de ce pays. Dans cette nouvelle province tous les genres d'industries qui peuvent exercer l'activité humaine sont encore à creer, et le champ sera assez vaste pour toute les ... tions, surtout lorsque cette Province ... peuplée de cultivateurs. Des hommes ... treprenants avec quelques capitaux ... même ils ne seraient pas ... trouveraient facilement moyen de ... un avenir prospère, en arrivant ... colonie d'agriculteurs.

Le colon Canadien surtout ... ver à l'etranger l'image de son pays ... il aime à voir le clocher de son ... aime à voir au milieu de sa colonie ... qui est toujours son meilleur ami ... vivre de sa vie, esperer avec lui ... rager dans les épreuves d'ici bas ... toujours devoué c'est le prêtre ... ce prêtre, Monseigneur Tache, toujours devoué pour tout ce qui a rapport à ... ligion et à la patrie, il a promis ... d re teurs de notre Societe de la ... aussitôt qu'il y aura quelques colons ... sur nos reserves.

Le même systeme d'Ecole existe ici que dans la Province de Quebec. ... ques ont droit à leurs écoles comme les protestants. Il y à St. Boniface ... ou un grand nombre d'enfants reçoivent une éducation soignee ; il y a des couvents dans plusieurs parties de la Province tenus par les sœurs de la Charité sur un très bon pied. Le zele de notre clergé et de nos sœurs de charité n'a jamais fait défaut ... toujours, depuis l'établissement de ce pays ... ils ont su s'imposer des sacrifices ... dans l'interêt de la religion et de l'education.

Quel serait le meilleur temps pour ... grer ?

Le colon qui dès la premiere annee ... avoir une recolte doit se rendre ... mencement de Mai ou un peu avant ... peut facilement trouver aux alentours ... St. Boniface une terre à louer ou ... rendre ... à ferme. Dans le courant de l'ete il pourrait faire un meilleur choix du terrain qu'il voudrait prendre comme Homestead ... acheter dans les vieux etablissements ... pourrait ainsi avoir le temps de ... sa terre pour le printemps suivant ... nait un *Homestead.*

Nous espérons pouvoir continuer ... respondances, et donner sur Manitoba ... les details qui peuvent interesser ... se proposent de venir s'etablir dans ... jeune Province.

Presid de la Soc. de Colon...

L'ECHO DU NORD-OUEST.

Les Sauvages—Leurs Superstitions.

(*Suite.*)

Divisions de ces Superstitions.

Revenons à présent à l'explication ... différents degres de superstitions, ... que pratiquees parmi les sauvages, sur ... ceux de la Province de Manitoba et d ... Saskatchiwan.

1. Kipakwesimowin.—C'est la grande fête des sauvages de *la prairie* et des tribus qui ont l'habitude de se tenir en grands camps. Cette grande solennite a lieu ordinairement entre le mois de Juin et de Juillet. Cette fête est religieuse, civile et militaire en même temps. Elle est comme un lien d'union et de rapprochement de toute la nation. Elle excite l'emulation des jeunes gens en formant leur esprit à la guerre et en remplisant leur imagination de resolution des plus hasardeures, afin de se faire un nom. D'avance les différents camps de la même tribu sont avertis et informes quand et où la fête doit avoir lieu. On se precautionne pour la circonstance, en faisant des provisions et en prenant les moyens de se trouver à temps pour le Grand Rendez-vous national. Ordinairement on choisit les bords d'une riviere ou d'un lac et ou on se croira à l'abri des surprises de l'ennemi. Les Pieds-noirs n'appellent pas cette fête comme les Cris, mais il la nomment *Ouan* (rêve, songe). Il parait que les Sauteux et les Assiniboines lui donnent la même signification que les Cris. Les *Canadiens* et les *Metis* ont cru devoir l'appeler ... du Soleil, à cause, sans doute des ... es, qu'ils voient faire par les sauvages à l'Astre du jour.

... police du camp est surveillée par un ... nombre de soldats, qui ont le pouvoir de disposer la position des tentes, à ... que les différentes bandes arrivent, ... d'empêcher la chasse et tout ce qui pourrait troubler la solemnité et les sites de la fête. Il y a un certain grand prêtre, qui pendant ce temps préside à toutes les cérémonies et les actes du culte. C'est ordinairement un veillard auquel est dévolu cet honneur et qu'on sait être un vrai connaisseur de toutes les subriques à observer, ... ce temps de publiques supplica...

Aussitôt le campement terminé, ... hommes et femmes, armés de leurs ... et couteaux, vont au bois le plus ... pour couper des arbres, en grand ... On transporte ces arbres avec ... villages au milieu et on construit ... grande cabane ou temple, avec des ... s enlacées de feuilles. Ce nouveau ... cle peut avoir de 100 pieds sur 40, ... grande ouvertures tout à l'entour. ... spend dans l'intérieur des peaux ... de buffalcs et d'autres animaux, ... ls on attribue une grande vertue, à ... les *reves* dont il ont eté l'objet. Les ... *Médecine* sont apportés avec respect ... osés par ordre. Au milieu du temple ... place est réservee et mieux ornée que tout le reste. Sur une espèce ... la veille le grand prêtre vient deposer ... erre sacree, le vase des holocanstes ... tes, (un plat de bois) le couteau du ... le calumet du soleil et les cordes ... souffrance. De grandes chaudières, ... de la meilleur viande préparée ; ... es plats, comblée de fruits sauvages ... t apportés pour la circonstance ... en face un petit foyer, auprès ... se trouve du foin ou herbe odorifere ... t'elles sont les préparations pendant ... de la fête. Vers le coucher du ... le grand Prêtre ou le grand Mitew, ... t d'une peau de buffle, peinte avec ... sortes de couleurs et figures superstitieuses, il met sur sa tête une espèce de ... faconnee et ornamentée avec des ... d'aigles et ayant un baton à la ... n, à cheval, il fait le tour du camp, ... pour annoncer la fête du lendemain. Après avoir harangué pendant quelque temps, il ... son discours, à peu près de cette ... : " Allons, jeunes gens, c'est de... ne vous allez faire preuve de votre ... Vous allez nous montreer que ... aimez pas (que vous n'ête pas avaro ... e corps. Pour nous veillards, notre ... est passé, mais c'est à vous qu'est ... le parler pour nous par votre sang."

... portant de dire ici que depuis plus ... jours, certains, qui ont fait des ... s et des vœux, qui doivent s'ac... ... rs de la fête, se préparent par des ... es rigoureux, ne mangeant pas ni ... ant depuis le lever du soleil jus... ... s son coucher. Que ceux qui liront ... es se rappellent que l'idee de penitence de se faire souffrir, est naturelle à ... e, toutes les fois qu'il veut apaiser ... nite offensée ou lui demander quel... ... veur. D'autres se préparent quel... ... urs d'avance par des bains de va... ... a *suerie,* dont nous parleront plus ... dans un autre article. C'est une ... ation, à laquelle on attache beaucoup d'importance.

... es la declaration du grand Prêtre à ... ir du camp, tous les *hommes du calumet* se rassemblent dans une *loge de Médecine.* C'est alors que vient se presenter une ... ayant au moins vingt hivers. Elle vient devant les Anciens declarer sa virginité en jurant qu'elle ne sait jamais souillee. On accepte son temoignage, parcequ'on ne peut penser qu'elle aurait l'audace de mantir au Grand-Esprit. De suite on la reconnait comme telle, et on la choisit pour representer la nation dans la fête et être l'emblême de leur culte. Après de grandes ceremonies opérees par l'entremise du calumet on revêt cette nouvelle Vestale d'une robe de cuir blanc. On lui peint en blanc les cheveux, le visage, les mains et les pieds. Elle est l'image du jour, temps ou ordinairement le cœur se rejouit, en opposition avec la nuit, où on est triste, perdu, ou souffrant ou attaqué par les ennemis. Ce ... bien étonnant qu'on accorde un tel honneur à la femme, dans la principale fête de la nation, vû qu'elle occupe le dernier rang dans toutes les autres circonstances. On ne doit pas non plus passer sans remarquer cette condition de virginité exigée de cette singulière prêtresse. Le reste de la nuit se posse en chants superstitieux et en cerémonies préparaioires pour le lendemain.

La Boite aux Bonnes Pensees.

— Si lourde que soit la croix, elle fatigue moins l'homme que les voluptes de la terre.

— Calomnie t-on l'astre des cieux pour quelques nuages légers qui glissent sur son disque éclatant ?

— Il y a des jours où le ciel se voile : il n'en est pas moins le ciel, et l'on attend avec confiance le soleil du lendemain.

— Les hommes sont en général disposés à se raidir lorsqu'il s'aperçoivent qu'on veut les gagner : il ne faut pas les toucher sans qu'ils s'en doutent, et ils accordent plus volontiers leur pitié que leur estime.

— Trop de sagesse et de force touche à la dureté de l'égoisme, un elan de l'âme, une faiblesse du cœur conseillent plus noblement à certaines de la vie que les règles de la plus haute raison.

— Lorsque des personnes d'un vrai mérite, lorsque des âmes bonnes se rencontrent pour la première fois, elles ne font point connaissance ; on peut dire qu'elles se reconnaissent comme de vieux amis qui n'étaient séparés que par l'éloignement ou l'inégalité des conditions.

PÊLE MÊLE.

— M. G. . . . . . . , qui a un fils d'une taille gigantesque, disait hier, à ce sujet, à un de ses amis :

— Il est tellement grand que, quand je veux le gronder, je suis obliger de le faire asseoir !

—

En wagon.

Un gaillard à longues moustaches fait vis-à-vis à un petit jeune homme maigrelet qui parait entourer de soins sans nombre sa fluette personne

— Le tabac vous indispose peut-être ? fait le voyageur moustschu en tirant de sa poche un cigare.

—Oui, un peu.

—Eh bien, ne fumez jamais jeune homme.

Et l'homme aux longues moustaches allume tranquillement son cigare.

—

Le *Times* de Londres contient ce qui suit au sujet du commerce de grain en Russie :

" D'après la " Gazette de Moscou," il semble que le commerce de grain est dans une stagnation profonde dans les etats du sud de la Russie.

" L'agriculture et le commerce de la Russie sont menacés, et la compétition des Etats.Unis y est pour beaucoup depuis la guerre de sécession. L'Angleterre importe le grain des Etats-Unis, et ses impertations se sont élevées graduellement au chiffre des importations de la Russie en 1867.

" Le manque de récoltes dans plusieurs des Etats du sud de la Russie, est aussi l'une des causes de cette baisse."

—

Le Père Mathieu.

—Le père Mathieu est un de ces paysans ariérés qui croient à la sainte Vierge et qui vont en pélerinage. Dans la diligence, il se trouve placé entre deux voyageurs que j'appellerais volontiers libres-penseurs, si les commis-voyageurs pensaient d'ordinaire.

—Comme ça, dit le premier, vous allez donc à Lourdes, père Mathieu ; mais vraiment croyez-vous à tous ces contes et à toutes ces balivernes ?

—Eh oui, j'y crois !

Eh bien ! permettez-moi, père Mathieu, continua le premier, de dire que vous n'êtes qu'un idiot.

—Et permettez-moi, père Mathieu, ajouta le second, de dire que vous n'êtes qu'un âne.

—Par ma foi ! répond le père Mathieu, je ne sais pas si je suis tout-à-fait âne ou idiot, mais je crois bien que je suis entre l'un et l'autre.

—

Cette anecdote de commis-voyageur que nous trouvons dans la " Semaine Religieuse de Montpellier " nous remet en mémoire ce qui arriva un jour à M. l'abbé Affre, depuis archevèque de Paris, et tué pendant les journées de juin 1848.

M. Affre voyageait dans une diligence des environs de Paris ; il lisait son breviaire, quand, à un relai, s'installe à côte de lui un 'ovial Gaudissart.

—Monsieur l'abbé, dit tout-à-coup Mons. Gaudissart, vous qui lisez tant, pourriez-vous me dire quelle différence il y a entre un âne gris et un évêque ?

—Monsieur, repondit l'abbé, interrompant sa lecture, je vous avoue que je ne le sais pas.

—Eh bien ! ... Gaudissart, voici la différence : L'âne ... croix sur le dos et l'evèque e... a poitrine.

Un moment ... se retournant vers son compagnon ... , lui dit :

—Monsieur, pourriez-vous me dire quelle différence vous faites entre un âne et un comm's-voyageur

—Ma foi ! repond Gaudissart, je n'en fais pas.

—Ni moi non plus, replique l'abbé

La convers... .

Population du Minnesota.

Nous lis... du Nord :

Si la population de l'Etat laisse à désirer sous ..., ce n'est certainement ... la diversité des elements ... En effet, sur un total de 59... le nombre de ceux nés ... étrangers est de 217,429 ... ainsi qu'il suit :

Canada...	19,331
Angleter...	........7,0.4
Irlande	22,838
Ecosse...	30,507
Pays de ...	1,056
Suede......	10,597
Norveg...	52,766
Danemar...	4,052
Hollande	1,738
France	1,738
Suisse ...	2,183
Autriche	3,158
Bohême	4,270
Bade	1,700
Bavière	2,131
Hanovre...	2,117
Prusse....	9,276
Wurtem...	937
Allemagne...	23,501
Autres Pays.....	3,938
Total......	217,429

Le nombre d... s en ce pays est de 376,000 ... sont natifs du Minessota : ... la langue et par les m... , en bonne par le sin... différentes nationalites ... onnées plus hauts. Les ... exemple, les premiers c... , ont presque tous élevé d... ... illes dans cet Etat. E... ce fait bien connu, on peut voir ... population de langue française forme un élément assez important dans cette partie de l'Union : car les 19 ... classés comme natifs du ... recensement, sont presque ... française et originaires d... Quebec, la Province d'O... ou point d'émigrants ... du monde.

Quant ... provinces maritimes, ... nombreux, ils prennent ... du Nord-Ouest. ... migration a amené d... 18,000 Canadiens F... , sont établis depuis ...

Si ... à ce nombre les ... France, un millier d... française et les enfants ... tous ces premiers ... Canadiens—on verra qu... aise dans cet Etat dont ... 35,000 âmes. Quelques-uns ... anciens colons et portent le chiffre ... 40,000.

DISCOURS DE PROROGATION.

Hons. MM du Conseil Législatif,

MM. de l'Assemblée Législative :

Je suis heureux de vous permettre de retourner dans vos foyers après la courte mais importante session de la Legislature qui est à la veille de se terminer.

Je vous remercie du zèle et de l'assiduite avec lesquelles vous avez rempli vos devoirs.

Les mesures que vous avez adoptées sont importantes, et quelques unes d'elles rendront la session memorable dans l'histoire de cette Province. Ces lois, sont en harmonie avec les actes passés dans les sessions precedentes. Cette legislation, d'abord simple et elementaire dans son caractère et adaptee aux institutions d'une Province dans son enfance, s'est graduellement developpée avec les besoins d'une societe progressive, et dans son ensemble fait honneur à l'intelligence et à l'esprit public des Legislatures qui se sont succédées.

Je vais maintenant signaler quelques unes des mesures que vous avez adoptees. Les actes relatifs à la Pratique des Cours de Justice, à l'organisation d'un système efficace pour le choix des Jurés, à la constitution des Départements des Travaux Publics et de l'Agriculture, et aux Chemins Publics seront, je l'espère, un bienfait pour le public.

Messieurs de l'Assemblée Législative :

Je vous remercie des subsides que vous avez votés avec tant d'empressement. La perspective d'une légère augmentation de revenu me fait espérer que la Province va entrer dans une période plus heureuse pour sa situation financière.

Hons. Messieurs du Conseil Législatif,

Messieurs de l'Assemblée Législative :

J'ai suivi avec un intérêt profond les procédés que vous avez adoptés pour administrer les affaires publique à l'aide d'une seule Chambre. Les membres du Conseil Législatif ont fait preuve d'un grand esprit de dévouement aux intérêts du pays en décrétant l'abolition de la charge de conseiller à laquelle ils avaient droit durant leur vie entière.

Je sympathise avec ceux qui consentirent à ce changement avec répugnance et hésitation, parcequ'ils pensaient que la Chambre Haute devait servir de frein et de protection, mais qu'ils crurent devenu necessaire par les exigences de la Province.

J'espère cependant que les membres de l'Assemblée Législative, profondément pénétrés de l'importance de leurs devoirs, importance rendue encore plus grande par l'absence de la Chambre Haute, agiront avec la plus grande sagesse, afin que le résultat de cette expérience démontre que toutes les classes de notre population peuvent compter comme par le passé, sur la générosité et la justice anglaise, dans toutes les questions qui seront soumises à l'avenir à la Législature.

J'ai maintenant l'honneur de vous dire au revoir, et je le fais avec un sentiment plus vif que d'ordinaire, a raison de la disparition d'un corps public auquel je présente mes sincères remerciements pour la courtoisie que m'ont témoigné ses membres en toutes circonstances.

Mariage.

Au Fort Chipewyan, Athabaska, Territoires du Nord-Ouest, le 18 d'Août 1875, par le Très-Révérend William C. Bompas, D. D. Evêque d'Athabaska, assisté du Revérend Arthur Shaw, missionnaire de la Church Society, William Frederick Gairdner, Ecr., de la Compagnie de la Baie d'Hudson, à Flora, dernière fille de George Flett, Ecr., du même Service.

(*Les journaux d'Edimburgh et d'Ayrshire d'Ecosse, voudront bien copier.*